

28 avril 2025

Le rapport sur les incidents racistes recensés en 2024 par les centres de conseil est publié

Selon ce [rapport](#) tout juste publié, les membres du Réseau des centres de conseil pour les victimes du racisme ont recensé **1'211 cas de discriminations raciales**, soit 335 cas de plus qu'en 2023. Cela représente une augmentation **d'environ 40%**, un chiffre alarmant qui témoigne d'une intensification préoccupante du phénomène. La majorité de ces incidents ont été signalés dans les domaines de l'éducation, du milieu professionnel et de l'espace public. Les formes de discrimination les plus fréquemment rapportées sont, dans l'ordre, la **xénophobie** et le **racisme anti-Noirs**, le **racisme antimusulman**, puis l'**antisémitisme**.

Mais qu'est-ce qui explique cette hausse ? Plusieurs facteurs sont en jeu. Les événements géopolitiques récents, combinés à une polarisation croissante du discours public, participent à la banalisation des discours stigmatisants et à la normalisation des actes discriminatoires. Cette dynamique insidieuse nourrit les tensions sociales, affaiblit la cohésion collective et rend les actes de racisme plus tolérés dans certaines sphères de la société.

Face à ce constat, le **CSP Vaud** tire la sonnette d'alarme et appelle les autorités à renforcer les moyens alloués dans la lutte contre le racisme. Trop souvent, les conséquences des discriminations raciales – qu'il s'agisse de l'exclusion sociale, de souffrances psychiques ou d'une atteinte à l'intégrité physique – sont minimisées, voire ignorées. Pourtant, ces réalités ont un impact significatif sur les personnes concernées.

Si nous souhaitons réellement bâtir une société plus juste et inclusive, il est indispensable de dénoncer systématiquement les actes racistes en renforçant l'arsenal juridique, offrir un accompagnement solide aux personnes concernées et investir dans des dynamiques éducatives, collectives et institutionnelles qui promeuvent l'égalité et le respect des droits de chacun·e. Le combat contre le racisme ne peut être relégué au second plan. Il est au cœur des enjeux de notre société et doit mobiliser l'ensemble des acteurs : institutions, citoyen·nes et structures sociales. Ensemble, défendons un vivre-ensemble fondé sur la dignité humaine, la solidarité et le respect de la diversité.